



This PDF is generated from authoritative online content, and is provided for convenience only. This PDF cannot be used for legal purposes. For authoritative understanding of what is and is not supported, always use the online content. To copy code samples, always use the online content.

Workforce Management Web for Supervisors (Classic) Help

Ensemble des valeurs de la boîte de dialogue

Ensemble des valeurs de la boîte de dialogue

Utilisez la boîte de dialogue **Définir les valeurs** pour régler le nombre ou le pourcentage maximal d'agents qui peuvent bénéficier d'un congé à tout moment pendant une période déterminée.

- Cette fonction permet de définir la valeur maximale des périodes, comme les fêtes, pour lesquelles vous pouvez attribuer une valeur maximale différente de celle du reste de l'année.

Pour utiliser la boîte de dialogue **Définir les valeurs** :

1. Sélectionnez **l'onglet** Calendrier.
2. Sélectionnez **les Limites de congés** du **menu** Vues.
3. Sélectionnez un emplacement, une activité multi-site, une équipe ou une activité dans l'**arborescence d'objets**. Vous ne pouvez pas sélectionner une unité métier ou un agent individuel.
4. Sélectionnez **Définir les valeurs** à partir du menu **Actions** pour afficher la boîte de dialogue **Définir les valeurs**.
5. Entrez une date de début et une date de fin pour cette période.
6. Entrez une valeur pour l'un ou les deux des champs suivants :
 - **Agent Max.** —Le nombre maximal d'agents qui peuvent bénéficier de congés au cours de la période spécifiée. Vous devez entrer un nombre entier positif.
 - **% max**—Le pourcentage maximal d'agents.
 - **Aucune limite de congés**—laissez la zone de texte vide .
 - **Aucun congé autorisé**—Entrer 0.
 - **Certains congés autorisés**—Entrez le nombre ou le pourcentage d'agents qui sont autorisés à être en congés.
7. Cliquez sur **OK**, ou cliquez sur **Annuler** pour ignorer les modifications.

La **boîte de dialogue** Définir les valeurs se ferme, et les nouvelles valeurs s'affichent sur le tableau de **Limites de congés**.